



VALORISATION OPTIMALE DES DÉCHETS

Récylum aux côtés de PSA Peugeot Citroën



Yves Leffilliatre

PSA Peugeot Citroën
Responsable
Pôle Déchets
du site de Poissy

Activité du Site :
Fabrication de la
Peugeot 207, 1007,
Citroën C3.

Superficie :
171 hectares
Effectif :
8000 salariés

Lampes usagées :
1,8 tonne de tubes
et 200 kg de lampes
collectés en 2008

Créé en mai 2005, l'éco-organisme agréé Récylum garantit la traçabilité de l'enlèvement et le recyclage des lampes à économie d'énergie (tubes et lampes fluo compactes). PSA Peugeot Citroën compte parmi les premiers groupes industriels à avoir fait appel à Récylum pour le traitement de ses lampes usagées. Une collaboration présentée par Yves Leffilliatre, Responsable du pôle déchets sur le site de Poissy (78).

Pourquoi avez-vous fait appel à Récylum ?

En tant que site industriel, nous exerçons une veille active sur la réglementation française et européenne relative à notre activité. En regard du décret DEEE*, nous nous sommes fixés des objectifs élevés de valorisation des déchets et cherchons des filières capables de minimiser la part des déchets ultimes, notamment en matière d'éclairage. Avec un **taux de valorisation matière supérieur à 90 %**, Récylum répond à notre cahier des charges. Cette nouvelle filière apporte toutes les garanties



de traitement et de valorisation des déchets que nous exigeons.

Comment est organisée la collecte ?

En signant la Convention de collecte avec Récylum, nous avons mis en place 17 points de collecte répartis sur nos 6 sites de production. A Poissy,

nous collectons 2 tonnes de lampes par an. Récylum a mis à notre disposition 4 conteneurs parfaitement adaptés à la maintenance des tubes et lampes usagés. Nous sommes très satisfaits de l'organisation logistique de Récylum tant pour la praticité des conteneurs que pour les **délais d'enlèvement des lampes**.

En quoi le recyclage des lampes s'inscrit-il dans votre politique d'entreprise ?

La protection de l'environnement est une priorité inscrite au cœur de la politique d'entreprise. Nous sommes certifiés Iso 14001 et très impliqués, du directeur à l'opérateur, dans la performance environnementale de l'activité du groupe PSA. Récylum remplit une mission d'intérêt général. Il agit en toute transparence en offrant un **service gratuit grâce à l'Éco-contribution** prélevée sur l'achat de chaque lampe et il **délivre un certificat de collecte et de recyclage** qui garantit une traçabilité optimisée. Récylum contribue à atteindre nos objectifs tant économiques qu'environnementaux !

Vous détenez des lampes usagées ?
Choisissez la solution de collecte la plus adaptée à votre entreprise.

→ **Faites-les enlever gratuitement par Récylum** (sous condition de volume).

→ **Déposez-les gratuitement chez votre distributeur.**

→ **Confiez-les à un prestataire :**

- Votre collecteur de déchets.
- Votre prestataire de maintenance ou d'installation.

Pour en savoir plus :
www.recylum.com

N°Azur 0810 001 777
PRIX APPEL LOCAL



L'ÉCO-ORGANISME AGRÉÉ POUR LES LAMPES USAGÉES



*DEEE : déchets d'équipements électriques et électroniques ménagers